



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 6 avril 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 30 mars 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question 4 incluse), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question 4), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Guericc CHALNOT, M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question 3 incluse), Mme Myriam EL YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à compter de la question 11), Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question 3 incluse), M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (à compter de la question 4), M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question 4), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Françoise PRESSE.

Absents :

M. Eric ALAUZET (à compter de la question 5), M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question 3 incluse), M. Yves-Michel DAHOUI, M. Cyril DEVESA (à compter de la question 4), M. Emmanuel DUMONT, M. Thierry MORTON (jusqu'à la question 10 incluse), M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question 4), Mme Ilva SUGNY, Mme Sylvie WANLIN, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'à la question 3 incluse), Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question 3 incluse).

Procurations de vote :

M. Eric ALAUZET à Mme Catherine THIEBAUT (à compter de la question 5), M. Patrick BONTEMPS à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question 3 incluse), M. Yves-Michel DAHOUI à Mme Marie ZEHAF, M. Cyril DEVESA à Mme Claudine CAULET (à compter de la question 4), M. Thierry MORTON à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question 10 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Carine MICHEL (à compter de la question 4), Mme Ilva SUGNY à M. Gérard VAN HELLE, Mme Sylvie WANLIN à M. Michel LOYAT, M. Pascal BONNET à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON (jusqu'à la question 3 incluse).

OBJET : 8 - Education - Petite Enfance - Programme de travaux 2017 - Demandes de subventions

**Education - Petite Enfance
Programme de travaux 2017
Demandes de subventions**

Rapporteur : Mme REBRAB, Conseillère Municipale Déléguée

Le programme de travaux d'investissement, proposé au budget 2017, se compose de divers travaux d'aménagements, de conservation, d'amélioration d'usages et de sécurité, d'équipements dans les cours des écoles maternelles et primaires, ainsi que les crèches, se répartissant de la manière suivante :

1 - Tranches annuelles

- Ligne 21.211.2128.00502.34000 (maternelles) :	11 200 €
- Soins aux arbres, interventions ponctuelles sur arbres	3 000 €
- Aménagements ponctuels en faveur de l'éveil à l'écocitoyenneté et à la préservation et la mise en valeur de la biodiversité	3 500 €
- Aménagements ponctuels de cour suite à reconfiguration de certains jeux	4 700 €
- Ligne 21.211.2128.0096013.34000 (maternelles) :	15 000 €
- Ecole maternelle des Bruyères : réaménagement de l'aire de jeux	15 000 €
- Ligne 21.212.2128.00502.34000 (primaires) :	3 000 €
- Soins aux arbres, interventions ponctuelles sur arbres	1 000 €
- Interventions diverses (plantations, pare-ballons ...)	2 000 €
- Ligne 21.64.2128.0096013.34000 (crèches) :	6 080 €
- Améliorations ponctuelles des jeux et sols amortissants des aires de jeux et cours d'évolution.	

2 - Enveloppe de proximité

Cette année, un premier effort budgétaire est consenti pour réaménager des aires de jeux de plusieurs écoles maternelles. Cette décision est consécutive au diagnostic de conformité qu'a effectué un organisme de contrôle courant 2016, sur l'ensemble des aires de jeux gérées par la direction des Espaces Verts.

Dans des écoles maternelles, il s'est avéré que pour certaines d'entre elles, des équipements ludiques étaient déclarés non conformes, soit sur les jeux, soit sur la capacité amortissante du revêtement de sol, éventuellement des deux.

De ce fait, et compte tenu de l'âge des jeux (15 ans ou plus) et du mauvais état des sols amortissants, il a été nécessaire d'enlever les jeux défectueux de plusieurs écoles maternelles.

- Ligne 21.211.2128.0096013.34000 :	80 000 €
- Réhabilitation des aires de jeux des écoles maternelles, selon priorité, telles que celles d'Artois, Boichard, Bourgogne et Sapins	

3 - Amélioration des groupes scolaires et crèches

- Ligne 21.64.2128.0096013.34000 :

12 000 €

- Réfection de l'espace extérieur de l'EAJE Vieille Monnaie.

Propositions

Le Conseil Municipal est appelé à :

- approuver le programme de travaux ci-avant proposé,
- autoriser M. le Maire à solliciter des aides financières de la Caisse d'Allocations Familiales et de tout partenaire susceptible de soutenir ces opérations, la Ville de Besançon s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le (ou les) marché(s) à intervenir, après mise en concurrence.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 14 AVR. 2017



Contrôle de légalité